

# **SOFIGIB, LA SOLUTION POUR LE FINANCEMENT DES PME/PMI/TPE AU BURKINA FASO**

**Présenté par COMPAORE Alex (Responsable d'Exploitation)**

# PLAN

- ❑ **Dénomination et siège social**
- ❑ **Capital et actionariat**
- ❑ **Politique générale , objet social, mission et objectifs de la SOFIGIB**
- ❑ **Les produits SOFIGIB**
- ❑ **Secteurs économiques d'intervention**
- ❑ **Conditions d'intervention**
- ❑ **Coût des produits et services**
- ❑ **Avantages / atouts des prestations et de la garantie SOFIGIB**
- ❑ **Quelques chiffres clés**
- ❑ **Perspectives**

# Dénomination et siège social

❖ **Dénomination sociale :**

Société **F**inancière de **G**arantie **I**nterbancaire du **B**urkina (SOFIGIB)

❖ **Date de constitution :**

06 janvier 2006

❖ **Date d'agrément** (Commission Bancaire de l'UMOA):

31 décembre 2007 (en qualité d'Etablissement Financier à caractère bancaire)

❖ **Adresse du siège social :**

981, Avenue Kwamé N'Krumah

11 BP 1345 CMS Ouagadougou 11

Tél. : (+226) 25 30 03 32/ 25 30 03 33

Fax : (+226) 25 30 03 35

Email : [sofigib@fasonet.bf](mailto:sofigib@fasonet.bf)

Site Web: [www.sofigib.com](http://www.sofigib.com)

➔ Le Capital de la SOFIGIB est de trois milliards deux cent millions  
( 3 200 000 000) FCFA.



## Composition de l'actionnariat :

- ❖ Etat burkinabé par l'intermédiaire du Fonds Burkinabé de Développement Economique et Social (FBDES) ;
- ❖ Onze (11) Banques burkinabé ;
- ❖ Trois (03) Etablissements Financiers burkinabé (Fidelis Finance Burkina Faso , Alios Finance Burkina, SOBCA);
- ❖ La Société Burkinabè d'Equipement (SBE);
- ❖ La Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) ;
- ❖ La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) ;
- ❖ La Société Nationale d'Assurances et de Réassurances (SONAR).

# Politique générale , objet social, mission et objectifs de la **SOFIGIB**

**Le Partenaire  
de la Banque  
et de l'Entreprise**

## **Politique générale :**

❖ La politique générale consiste à gérer des fonds de garantie conformément à son objet social. Plusieurs fonds de garantie peuvent lui être confiés avec des critères spécifiques de gestion pour chacun. A ce titre trois fonds de garantie sont actuellement gérés:

- Fonds dédié à la création et au développement des PME/PMI/TPE au Burkina Faso, doté par l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF);
- Fonds PAFASP dédié aux filières agro-sylvo-pastorales (bétail/viande, volaille locale, oignons, mangue, maïs, niébé, sésame), doté par la Banque Mondiale;
- Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole (PCESA) dédié à la promotion de cinq filières ( bétail/viande, maïs, niébé, gomme arabique, karité ) ayant un potentiel de croissance dans cinq régions ciblées (région de l'Est, Centre Est, Centre Ouest, Nord, Sahel).

*Ce Fonds est ouvert récemment à toutes les filières dans toutes les régions sauf le coton*

- Le fonds du Programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes (PAEJ/F) dédié à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

**En professionnalisant et pérennisant la gestion des fonds de garantie dans le cadre d'un véritable partenariat public-privé, la SOFIGIB est un outil de modernisation du système financier burkinabé permettant aux Bailleurs de fonds et au Gouvernement de soutenir des activités économiques ciblées.**

# **Politique générale, objet social, mission et objectifs de la SOFIGIB**

## **Objet social et mission :**

- ❖ L'objet social est d'apporter des garanties pour des crédits à court, moyen et long terme consentis par les établissements de crédit, à des entreprises légalement installées au Burkina Faso;
- ❖ La mission de SOFIGIB est d'aider au développement et à la création d'entreprises pérennes au Burkina Faso en leur facilitant l'accès aux financements.

**➔ Les objectifs poursuivis par la SOFIGIB**

- ❖ Contribuer à la politique du Gouvernement pour le développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME), des Petites et Moyennes Industries (PMI) et des Très Petites Entreprises (TPE) qui jouent un rôle essentiel dans l'économie burkinabé en termes d'emplois et de revenus ;
- ❖ Favoriser le développement du secteur privé burkinabé;
- ❖ Lutter contre la pauvreté (création d'emplois par les entreprises accompagnées);
- ❖ Permettre aux Institutions de financement de conquérir progressivement le nouveau marché des Petites et Moyennes Entreprises/Très Petites Entreprises (PME/TPE);
- ❖ Contribuer à améliorer l'analyse du risque des dossiers de crédit à moyen et long terme des PME/TPE

En tant qu'outil de développement des PME/PMI/TPE, la SOFIGIB offre les produits suivants :

- ❖ **La garantie des crédits à court, moyen et long terme** : c'est un cautionnement qui consiste en un partage de risque avec l'établissement prêteur. Il est de **70 %** maximum du montant du crédit.
- ❖ **L'étude et le montage des dossiers bancables**: eu égard aux difficultés des promoteurs d'établir de bons dossiers de demande de financement, la SOFIGIB, à partir des plans d'affaires reçus de ces derniers, va mener une analyse bancaire de ces dossiers qui seront présentés au Comité d'engagement de la société, organe décisionnel de la garantie à accorder. Une fois le dossier approuvé, il est acheminé à la banque du promoteur par la SOFIGIB qui sera chargée de suivre l'instruction du dossier jusqu'à l'aboutissement du financement.



- ❖ **Le suivi d'alerte précoce (SAP)** qui consiste en un suivi investissement (suivi de l'utilisation du crédit) et un suivi accompagnement (suivi exploitation des projets) en vue d'anticiper les risques.

Le suivi investissement consiste à s'assurer de la bonne utilisation des crédits octroyés à travers une vérification des pièces de dépenses et validation des réalisations sur le terrain. Ce suivi permet de résoudre une part importante des causes de difficultés des crédits, car **60%** à **80%** des projets en difficulté ont leurs origines dans le déblocage des fonds.

Le suivi accompagnement des projets consiste en un suivi trimestriel de l'exploitation des projets en vue d'anticiper les risques. Ce suivi permet la détection rapide des difficultés et la recherche des solutions pour sauver les projets et les crédits par l'organisation de rencontres d'échange entre les trois acteurs: la SOFIGIB, l'établissement prêteur et le promoteur; ce qui permet de sécuriser les crédits et de pérenniser les projets accompagnés.

## **Secteurs économiques d'intervention**

Les interventions de la SOFIGIB couvrent tous les secteurs d'activités économiques et tout le territoire national :

- ❖ Secteur primaire
- ❖ Secteur secondaire
- ❖ Secteur tertiaire

## ❖ Entreprises éligibles:

Fonds de garantie	Entreprises et activités éligibles
<b>Fonds PME/PMI/TPE</b>	Toute PME/PMI/TPE en phase de création ou de développement, quelle que soit sa forme juridique (individuelle, SARL, SA, SNC, GIE, etc.) légalement installée au Burkina Faso peut bénéficier de l'accompagnement de la SOFIGIB.
<b>Fonds PAFASP</b>	Promoteurs exerçant dans les filières: Oignon, Bétail-viande, Mangue fraîche, Volaille locale, Sésame, Niébé, Maïs
<b>Fonds PCESA</b>	Promoteurs exerçant dans toutes les filières agricoles, hormis la production du coton
<b>Fonds PAEJ/F</b>	Jeunes et des femmes de 21 à 45 ans (individuel ou en groupement) dont les qualités professionnelles sont reconnues et qui se consacrent à leurs entreprises dans le secteur primaire, secondaire et tertiaire.

\* Les institutions de microfinance sont éligibles aux Fonds PME/PMI/TPE et PCESA

❖ **Montant de crédit/ Apport personnel/ Autres garanties:**

Fonds de garantie	Montant de crédit minimum	Quotité d'apport personnel (En nature et/ou numéraire)	Autres garanties (demandées par les banques)
<b>Fonds PME/PMI/TPE</b>	3 000 000 fcfa	<b>15%</b> du montant du projet	assurance vie, assurance incendie, garantie hypothécaire etc ....
<b>Fonds PAFASP</b>	1 000 000 fcfa	<b>15%</b> du montant du projet	
<b>Fonds PCESA</b>	1 500 000 fcfa	<b>10%</b> du montant du projet	
<b>Fonds PAEJ/F</b>	1 500 000 fcfa	<b>10%</b> du montant du projet	

## **Les conditions d'intervention (suite et fin)**

### ❖ **Nature des crédits :**

- Investissement : immobilisations incorporelles et corporelles;
- Fonds de roulement: il devrait être déterminé en fonction des besoins de fonctionnement de l'entreprise (stock, clients, fournisseurs, personnel, etc.);
- Trésorerie : besoin ponctuel de trésorerie, crédit de campagne, avance sur marché...
- Restructuration;
- Refinancement des IMF qui permet de toucher d'autres segments de l'économie nationale notamment le secteur agricole, les TPE et les cibles démunies ;
- Durée du crédit: **dix (10) ans** maximum.

### ❖ **Nature de la garantie :** Cautionnement simple.

## ❖ A la charge du promoteur

Fonds de garantie	Frais d'étude de dossier	Droit d'entrée à la garantie	Frais de suivi
<b>Fonds PME/PMI/TPE</b>	<b>0,5 %</b> du montant du crédit sollicité avec un plancher de 75 000 fcfa	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Si banque: 1,25 %</b> du montant garanti;</li> <li>- <b>Si autre institution de financement: 0,75%</b> du montant garanti.</li> </ul> <p><b>Exemple :</b></p> <p>Pour un crédit de 50 000 000 FCFA garanti à 70% par la SOFIGIB au 01/01/N,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le droit d'entrée à la garantie = <math>(50\,000\,000 \times 70\%) \times 0,75\%</math> = <b>262 500</b></li> </ul>	<p>Selon barème: allant de 70 000 fcfa à 180 000 fcfa HT par an.</p> <p>Le suivi du risque est convenu par un protocole spécifique à chaque dossier. Il définit les prestations à réaliser sous les aspects financiers</p>
<b>Fonds PAFASP</b>	Pour l'étude et le montage des dossiers bancables, un acompte de 50% de ces frais avec minimum de 50 000 FCFA est versé dès l'accord du Comité de Validation et le reliquat est payé au plus tard au premier déblocage du crédit		
<b>Fonds PCESA</b>	Néant		Néant
<b>Fonds PAEJ/F</b>	Néant		Néant

### ❖ A la charge de l'établissement prêteur :

Une commission de risque est payable d'avance par l'établissement prêteur, au taux de **1,25% ou 0,75% l'an**, calculée sur le montant de l'encours annuel garanti ne pouvant excéder **70%** de l'encours de la créance arrêtée au 31 décembre de chaque année.

À la mise en place du crédit, cette commission est payable au *prorata temporis* de l'année civile en cours. Chaque année, avant le 15 janvier, son montant est valorisé sur la base de l'encours garanti constaté au 31 décembre précédent.

- ❖ La garantie SOFIGIB est:
  - reconnue par la Commission Bancaire de l'UMOA et peut remplacer la garantie hypothécaire couramment demandée par les établissements de crédit;
  - liquide contrairement à la garantie hypothécaire;
  - plus facile à mettre en place contrairement à la garantie hypothécaire qui nécessite une longue procédure ;
  - moins coûteuse qu'une garantie hypothécaire (frais d'expertise immobilière, honoraires du notaire, frais de publicité foncière, frais de main levée, etc.) .
  
- ❖ Les prestations de la SOFIGIB facilitent l'accès au financement des PME/PMI/TPE;
  
- ❖ La fidélisation des clients vis-à-vis de leurs banques grâce à l'intermédiation de la SOFIGIB;
  
- ❖ La SOFIGIB contribue à la pérennisation des projets accompagnés;
  
- ❖ La SOFIGIB contribue à la formalisation et à la bancarisation des PME/PMI/TPE et même celles œuvrant dans le secteur informel;



## **Les atouts de la SOFIGIB**



- ❖ L'actionnariat qui comprend tous les Etablissements de crédit de la place (Banques et Etablissements Financiers), l'Etat burkinabé, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (structure représentant le secteur privé), la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso et les compagnies d'assurances ;
- ❖ La SOFIGIB travaille avec toutes les institutions de crédit au Burkina Faso ;
- ❖ La proximité de la SOFIGIB avec toutes les institutions de crédit ;
- ❖ La SOFIGIB garantit tous les crédits à court, moyen et long terme consentis aux PME/PMI/TPE ;
- ❖ La garantie des refinancements des Institutions de Microfinance qui permet de toucher d'autres segments de l'économie nationale notamment le secteur agricole, les TPE et les cibles démunies ;
- ❖ La SOFIGIB constitue un outil commun à tout le système financier burkinabé ;

## **Les atouts de la SOFIGIB (suite et fin)**

- ❖ La gestion fiducie des fonds de garantie qui permet de gérer plusieurs fonds à la fois avec des critères spécifiques pour chacun;
- ❖ La politique de prise de risque incitative (70% maximum du montant du crédit, l'assiette du risque comprenant le capital restant dû plus les intérêts normaux échus et impayés à la déchéance du terme) ;
- ❖ La politique de gestion des fonds de garantie permettant aux Bailleurs de fonds et au Gouvernement de soutenir des activités économiques ciblées ;
- ❖ Le rôle d'apporteur d'affaires de la SOFIGIB à toutes les institutions de crédit à travers l'étude et le montage des dossiers bancables ;
- ❖ Le suivi investissement et accompagnement des projets garantis permettant leur pérennisations;
- ❖ La fidélisation des clients vis-à-vis de leurs banques grâce à l'intermédiation de la SOFIGIB.

# Quelques chiffres clés

Quelques chiffres clés de l'action de la SOFIGIB en matière de facilitation d'accès au financement des PME/PMI:

Désignation	Statistiques cumulées des dossiers approuvés par la SOFIGIB depuis 2010			Statistiques cumulées des dossiers approuvés par la SOFIGIB et les établissements de crédit depuis 2010		
	Nombre de dossiers	Crédits sollicités en FCFA	Garanties accordées en FCFA	Nombre de dossiers	Crédits octroyés en F CFA	Garanties accordées en FCFA
Au 31/12/2010	75	2 008 454 594	925 711 387	26	743 806 000	335 903 000
Au 31/12/2011	123	3 950 053 949	1 793 511 065	78	3 104 403 751	1 374 201 875
Au 31/12/2012	191	6 611 812 864	3 034 745 522	145	5 699 849 270	2 579 779 635
Au 31/12/2013	249	9 367 029 488	4 366 907 244	207	8 734 469 765	4 053 377 382
Au 31/12/2014	355	13 222 383 428	6 204 427 189	301	12 257 063 705	5 721 017 327
Au 31/12/2015	451	15 769 379 178	7 594 203 921	385	14 380 304 455	6 883 346 559
Au 31/12/2016	565	21 110 083 926	10 557 947 245	485	19 217 759 203	9 565 079 883
Au 31/12/2017	723	28 891 210 979	15 331 359 965	551	21 872 275 737	11 581 380 743

## La répartition par secteur d'activité des dossiers approuvés par SOFIGIB depuis 2010 au 31/12/2017:

Secteur d'activité	Nombre	Montant du crédit sollicité	Montant de la garantie accordée	Création d'emplois	Consolidation d'emplois	% dans le portefeuille
Agriculture et élevage	136	2 283 649 350	1 284 463 615	2 297	2 983	8%
Autres services	133	4 047 257 298	2 129 999 996	533	1 690	14%
BTP	169	4 985 673 956	2 798 511 378	1 622	2 044	18%
Commerce	83	4 310 221 887	2 413 332 357	184	615	16%
Enseignement	30	949 927 000	478 463 500	227	1 048	3%
Industrie	61	4 415 821 923	2 273 262 362	990	1 826	15%
Informatique et télécom.	26	996 954 500	575 347 250	37	160	4%
Services financiers	29	2 710 000 000	1 358 600 000	127	1 261	9%
Services sanitaires	17	817 806 500	423 837 250	58	195	3%
Transport	39	3 373 898 565	1 595 542 257	298	536	10%
<b>Total général</b>	<b>723</b>	<b>28 891 210 979</b>	<b>15 331 359 965</b>	<b>6 373</b>	<b>12 358</b>	<b>100%</b>

- ❖ La mise en place au sein de la SOFIGIB par le Gouvernement burkinabè, dans le cadre de la mise en œuvre de mesures sociales d'un fonds de garantie de 500 000 000 FCFA, dédié à l'entrepreneuriat féminin;
- ❖ Mise en place d'un fonds de garantie pour le secteur transport
- ❖ L'ouverture et la dynamisation de la garantie aux clients des SFD
- ❖ Signature de nouveaux partenariats

## **Dispositions pratiques**

Les demandes de garantie sont à adresser à la SOFIGIB par les établissements de crédit ou par les promoteurs à l'adresse suivante :

### **SOFIGIB**

981 Avenue Kwamé N'Krumah

11 BP 1345 CMS Ouagadougou 11

Tél. : (+226) 25 30 03 32/ 25 30 03 33

Fax : (+226) 25 30 03 35

Email : [sofigib@fasonet.bf](mailto:sofigib@fasonet.bf)

Site Web: [www.sofigib.com](http://www.sofigib.com)

**Bobo-Dioulasso**: Avenue de la Nation; N° Porte : 450;

Tél : (226) 20 97 35 42

**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**